

Fiche Technique : responsabilité pénale environnementale Cameroun

Objectifs de la mission

Accompagnement pragmatique, documenté et orienté résultats pour réduire l'exposition pénale et structurer la preuve.

- Cartographier les obligations applicables et les traduire en exigences opérationnelles vérifiables.
- Réduire l'exposition aux infractions et sanctions par un plan d'action priorisé et mesurable.
- Structurer la preuve opposable (registres, données instrumentées, traçabilité, décisions).
- Préparer et sécuriser inspections/enquêtes et échanges avec l'autorité compétente.
- Sécuriser les autorisations d'exploiter et la gestion des changements techniques.
- Démontrer la diligence du dirigeant via une gouvernance claire et des délégations robustes.

Livrables clés : registre des obligations, matrice de risques, plan d'action priorisé, procédures et contrôles, canevas de preuve, tableau de bord de pilotage.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, exploitants d'installations classées, opérateurs miniers.
- Promoteurs immobiliers et gestionnaires d'infrastructures publiques.
- Directions générales, directions industrielles, responsables QHSE, directeurs d'usine et délégataires.
- Sites avec enjeux de rejets aqueux, émissions atmosphériques, déchets dangereux, stockage de produits dangereux.
- Organisations préparant une inspection, une mise en demeure ou une mise à niveau documentaire.
- Projets nécessitant titres et autorisations environnementales, ou en phase d'évolution de procédés.

Durée de la mission

Délais indicatifs par phase avec livrables associés, incluant un dispositif de revue périodique.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial	Rapport d'écarts et registre des obligations	2 à 4 semaines
Plan d'action	Matrice de risques, priorisation, jalons	1 à 2 semaines
Déploiement	Procédures, preuves, contrôles internes	4 à 12 semaines
Revue	Tableau de bord et réévaluation du risque	Trimestrielle

Démarche / Méthodologie

1) Compréhension des exigences et pilotage par le risque

- Cartographie des obligations (exploitation, rejets, déchets, prévention, surveillance).
- Seuils d'alerte, scénarios de remédiation, délégation de pouvoirs documentée.

2) Audit de conformité et état des lieux

- Vérification terrain et dossiers : rejets, émissions, stockages, déchets, contrôles périodiques.
- Tests de robustesse des preuves, actions correctives rapides et standardisées.

3) Matrice de risques pénaux et priorisation

- Croisement probabilité/gravité et facteurs aggravants, protections existantes.
- Jalons, critères d'acceptation et preuves attendues pour piloter le portefeuille d'actions.

4) Gouvernance, procédures et traçabilité

- Processus critiques standardisés (consignation, dérives, sous-traitants, revues, audits).
- Canevas documentaires harmonisés et troisième ligne de regard crédibilisante.

5) Maîtrise opérationnelle par flux

- Contrôles ciblés sur points critiques (eaux usées, émissions, confinements, déchets).
- Arbres de décision en cas de dérive, preuves contemporaines et traçabilité.

6) Autorisations et relations avec l'administration

- Audit d'exhaustivité des titres, prise en compte des prescriptions dans les procédures.
- Mises à jour des dossiers, communication factuelle et gestion des évolutions de procédés.

7) Intégration au système de management (alignement ISO 14001)

- Analyse de conformité, maîtrise opérationnelle, surveillance et audits en amélioration continue.
- Contrôles "naturels" et preuve "automatique" pour réduire l'aléa pénal.

8) Preuve, conservation et veille réglementaire

- Registres, données instrumentées, journaux d'alarme, intégrité et pistes d'audit.
- Mise à jour maîtrisée des procédures via veille réglementaire structurée.

9) Inspections, enquêtes et mises en demeure

- Kit d'inspection, parcours sécurisé, porte-parole, production documentaire cadrée.
- Réponses documentées et vérifiables, sans contradictions factuelles.

10) Plan de remédiation et communication

- Sécurisation immédiate, prévention de récurrence, vérification indépendante.
- Communication factuelle aux autorités et parties prenantes, jalons post-correction.

11) Benchmark, indicateurs et suivi post-mission

- Indicateurs de conformité, maîtrise, preuve et réactivité avec voies d'escalade.
- Revues trimestrielles, audits ciblés, tests indépendants et partage de bonnes pratiques.

